

La LettRE

Être RE

Janvier 2019

Toute L'équipe
RELAIS D'ENTREPRISES
vous souhaite une bonne année

2019



Forum Smart Territoire :
L'agglomération du Muretain
mise à l'honneur
P.4

Séminaire :
La Dynamique du Réseau des Affiliés
P.6



SOMMAIRE

- 03 Édito
 - 04 Forum Smart Territoire
 - 06 Séminaire
 - 08 Le télétravail
 - 09 Actualités du réseau
-

La LettRE est éditée par :
La SAS Relais d'Entreprises
10 rue de la tour de guet
31310 Rieux-Volvestre

Directeur de la publication : Dominique VALENTIN

Maquettiste : Rémy CORDON (drawgoncreation@free.fr)

Contributeurs : Toute l'équipe Relais d'Entreprises ; à savoir, Dominique AUMONT, Lauren BACEIREDO, Larry BAUDRY, Emmanuel CHAVEROT, Alain DELATOUR, Maxime FOURCADE, Didier GALET, Ewa GROG, Gérard JACOB, Serge JAMGOTCHIAN, Philippe JARRY, Jacqueline MARKOVIC, Estèle RIVAL, Nadine SAINT BLANCAT, Étienne TOULOUSE. Tous les autres contributeurs (affiliés, locataires, partenaires, lecteurs) sont cités sous chaque article ou image concernée.

Vous aussi, contribuez à cette lettRE, qui est la vôtre en proposant brève ou article à contact@relais-entreprises.fr

Pour découvrir le déploiement Relais d'Entreprises se rendre sur : www.relais-entreprises.fr/reseau-tiers-lieu-espaces-relais-dentreprises/



Être heureux en 2019

La fin d'année 2018 a été marquée par les revendications des Gilets Jaunes.

Bien qu'hostilement opposé à la méthode employée par ces derniers, j'ai cependant constaté à quel point les questions de mobilité, de meilleures répartitions des richesses ou tout simplement de pouvoir d'achats et de qualité de vie étaient au cœur des attentes de ces millions de français et françaises.

Plus que jamais, notre ambition de rapprocher l'emploi de l'habitat apparaît comme pertinente.

Nous avons eu la satisfaction de le constater lors du Forum RURALITIC organisé à Portet sur Garonne au lendemain de notre séminaire des Affiliés présenté dans ce numéro.

Les experts et élus présents à cette occasion ont souligné que le télétravail et les tiers-lieux d'activité étaient une réponse adaptée à la hausse du prix des carburants, la pollution et à la saturation des roclades et qu'à ce titre Relais d'Entreprises avait été précurseur.

Mais il nous faut encore faire preuve de beaucoup de pédagogie pour promouvoir ce principe d'une : « mobilité choisie à 2 pas contre celle subie à 7 lieues ».

A ce titre, la convention tripartite signée avec EDF et la Région Occitanie qui vise à abonder les Certificats d'Économie d'Énergie devrait à mon sens séduire de nombreux DRH de moins en moins hostiles au télétravail.

Que cette année 2019 soit celle du changement d'échelle pour Relais d'Entreprises et avec comme objectif une centaine d'espaces affiliés à notre réseau.

Ou plus simplement exprimé : je vous souhaite à toutes et tous : Associé(e)s, Collaborateurs (trices), partenaires, Affilié(e)s, et futur(e)s affilié(e)s d'Être R.E.

Dominique Valentin



Dominique VALENTIN

Courriel : contact@relais-entreprises.fr

Tél : 06.72.36.02.32

 @ReseauRelais

L'agglomération du Muretain mise à l'honneur

Le Forum Smart Territoire organisé par Ruralitic s'est tenu le 27 novembre dernier à Portet-sur-Garonne, en partenariat avec Relais d'Entreprises. Pendant cet événement, l'Agglomération du Muretain a été mise à l'honneur. Territoire attractif au vu de l'augmentation de sa population ces dernières années, le Muretain-Aglo est défini comme le « servant » de la métropole toulousaine (Philippe Estève). Il accueille les activités consommatrices de foncier qui ne peuvent s'installer sur Toulouse Métropole. Ces constats sont révélateurs de nombreuses problématiques, notamment en termes de mobilités et de flux pendulaires. C'est dans ce contexte

que le président de l'agglomération du Muretain, André Mandement, a évoqué l'étude en cours pour la création d'un réseau de tiers-lieux avec pour principal objectif de rapprocher l'emploi de l'habitat.

L'extension géographique au fil des ans de Toulouse Métropole pose la question du développement et de la place des territoires périphériques. Si certains territoires périurbains et ruraux arrivent à se démarquer, d'autres semblent avoir plus de mal, et sont victimes d'inégalités territoriales. C'est pourquoi, en juin 2017, a été signé un contrat de réciprocité entre Toulouse Métropole et le Pays des Portes de Gascogne afin d'instaurer une nouvelle solidarité territoriale et ainsi rapprocher, dans une logique « gagnant-gagnant », les dynamiques métropolitaine et rurale. Les tiers-lieux sont d'ailleurs partie prenante de ce contrat tout comme le télétravail. D'ailleurs, en lien avec le déploiement de la fibre optique sur l'ensemble de la Haute-Garonne d'ici 2022, le département souhaite aujourd'hui expérimenter le télétravail pour ses agents.

Lauren BACEIREDO, Maxime FOURCADE



THIERRY SUAUD
Maire de Portet-sur-Garonne

FORUM SMART TERRITOIRE



Sébastien COTE, Florence ALBOUY-DAVID, Thierry SUAUD, Maryse VEZAT et Dominique VALENTIN

Comment ré-enchanter les territoires non métropolitains ?

Au lendemain du séminaire des affiliés au réseau, Relais d'Entreprises a été coorganisateur avec « Mon Territoire Numérique » du forum **Ruralitic**.

Organisée à Portet sur Garonne et réunissant plus de 150 participants, cette matinée a permis de mesurer les implications convergentes des collectivités locales, de la Haute Garonne et de la région Occitanie afin d'organiser une offre de tiers lieux structurée permettant, dans un premier temps, d'apporter une alternative censée à la mobilité pendulaire, de déployer un réseau de lieux concourant à l'animation locale, notamment économique et d'anticiper l'accessibilité à des services, en lien avec l'accès au très haut débit. Ces notions de rééquilibrage entre territoires étant au centre des débats d'autant que les organisations ont plutôt été malmenées par les lois Nôtre et Pacte et, aujourd'hui, défendre l'idée de vivre, travailler, s'amuser près de chez soi tout en restant partie prenante du monde n'est plus incongrue. Le président de la Communauté d'Agglomération du Muretain : Monsieur André Mandement indiquait d'ailleurs « **le plus grand service que l'on puisse apporter à nos administrés est de moins se déplacer afin de gagner du temps pour eux, leur famille et la collectivité** ». Un autre élu d'ajouter « **qu'il est plus pertinent d'investir dans le télétravail que de construire de nouvelles infrastructures visant à accélérer la mobilité physique qui sont coûteuses en termes d'investissement et de fonctionnement** ». Le fait que le réseau local **Relais d'Entreprises** soit cité en exemple a été pour nous le signe d'une reconnaissance professionnelle et, ensuite, une vraie valeur ajoutée.

On constate même que de grandes entreprises locales participent à la réflexion considérant notamment que le télétravail est un outil de fidélisation salariale, qu'il permet un meilleur rééquilibrage entre vies privée et professionnelle et qu'il permet de positionner l'entreprise comme partie prenante de son ter-

ritoire, notamment dans le cadre de la réflexion croisée sur les plans de déplacements.

L'aventure Relais d'Entreprises commence à prendre des racines solides au sein des territoires, en ayant pris le pari, avant les autres, qu'il y avait une alternative possible en milieux rural et périurbain.

Didier GALET



La Dynamique du Réseau des Affiliés

Le 26 novembre après midi, Relais d'Entreprises organisait son séminaire annuel. Réunissant les collaborateurs, ambassadeurs en Région, associés, partenaires et plusieurs affiliés (dont certains venus de très loin). Cette demi-journée d'échange a été l'occasion de rappeler les ambitions de l'Enseigne et la force du collectif.

Accueillie au sein de la Maison Commune Emploi Formation du Muretain Agglomération, la soixantaine de participants ont pu prolonger ce moment convivial lors d'une soirée pleine de surprises.

A souligner la visite amicale de Madame La Sous Préfète de Muret, présente à la remise « Symbolique » des Clés* des Relais d'Entreprises. Un grand merci aux partenaires venus présenter leurs solutions et notamment EDF, l'AREC, Crèche Attitude, la CAE Impulsions, ALSATIS, COOVIA, AIRRIA, NOUS ENSEMBLE sans oublier REPROTECH avec son écran multifonction «SUB-TIL».

Relais d'Entreprises

Baléquilibrage des territoires

Où ? Pourquoi ?

Comment ?

Quel impact ?

Quel rôle ?

Quel avenir ?

Quel défi ?

Quel engagement ?

Quel impact ?

Quel rôle ?

Quel avenir ?

Quel défi ?

Quel engagement ?

Quel impact ?

Quel rôle ?

Quel avenir ?

Quel défi ?

Quel engagement ?

Quel impact ?

Quel rôle ?

Quel avenir ?

Quel défi ?

Quel engagement ?



*CLÉS DES RELAIS D'ENTREPRISES

Réalisées par le Fablab de LAPALISSE.



TÉMOIGNAGE DE DENIS LOURDELET MAIRE DE CARIIGNAN (08)

Un séminaire riche en rencontres avec des échanges constructifs.

Merci à Dominique Valentin et à toute l'équipe de Relais d'Entreprises pour l'organisation de ces 2 journées. Développer les espaces de télétravail, c'est répondre aux attentes de nombreux salariés ou indépendants, c'est valoriser nos territoires ruraux, c'est respecter l'environnement. «Fier d'avoir adhéré à Relais d'Entreprises.»

SÉMINAIRE

EWA GROC

Assistante Commerciale

DOMINIQUE AUMONT

Responsable Administrative

LAUREN BACEIREDO

Chargée d'études
Doctorante CIFRE

RÉMY CORDON

Prestataire Relais d'Entreprises
Infographiste

L'ORGANISATION

Un événement dont la qualité de l'organisation : orchestrée par toute l'équipe et notamment par Dominique AUMONT et Ewa GROC, a été particulièrement appréciée.

LE TÉLÉTRAVAIL



Thierry COTELLE, Gilles CAPY, Agnès LANGEVINE et Dominique VALENTIN au forum Énergaïa lors de la signature de la Convention.

Mettre (enfin) le télétravail au cœur des enjeux de mobilités

Le projet de loi d'orientation des mobilités¹ a été présenté en conseil des ministres le 26 novembre dernier. Alors que de nombreuses mesures sont annoncées en faveur des modes de déplacements alternatifs à la voiture individuelle (dont le covoiturage et l'auto-partage) et pour encourager la réduction des pollutions liées aux transports, le télétravail est néanmoins absent du projet de loi. Le mot ne figure même pas dans le texte qui contient pourtant 49 pages.

Cette absence peut sembler d'autant plus étonnante que le télétravail est désormais facilité depuis les dernières ordonnances. Cette forme d'organisation du travail utilisant les technologies de l'information et de la communication contribue pourtant à réduire les mobilités subies que sont principalement les déplacements pendulaires domicile / travail.

Cette absence dans un texte de loi consacré aux mobilités surprend d'autant plus que le télétravail est une des mesures envisagées dans le cadre **des Plans de Mobilité** (issus de la Loi TEPCV de 2015) qui depuis le 1er janvier 2018 s'appliquent aux entreprises de plus de 100 salariés, localisées dans le périmètre **d'un Plan de Déplacements Urbains**.

Le projet de loi Loi d'Orientation des Mobilités sera examiné au parlement dans une prochaine étape. Il est encore temps d'y réintroduire le télétravail et ainsi de réparer ce qui apparaît aux yeux de beaucoup comme une anomalie. A cet égard, le

Conseil économique, social et environnemental n'a pas manqué de souligner dans **son avis (adopté le 14 novembre 2018)**² l'insuffisante prise en compte du télétravail et la nécessité de renforcer le dialogue entre partenaires sociaux pour encourager sa mise en œuvre dans les entreprises.

Le partenariat entre EDF, Relais d'Entreprises et la région Occitanie³ pour la valorisation des km économisés par les télétravailleurs via les Certificats d'Économie d'Énergie a vocation à accélérer le déploiement du télétravail et le maillage territorial des tiers-lieux de travail en particulier dans les territoires ruraux et péri-urbains.

Pour Relais d'Entreprises, compte tenu de l'urgence des questions climatiques, le télétravail doit être au cœur des enjeux de mobilités. C'est à l'aune de cette exigence que nous animons **des ateliers de sensibilisation** comme celui qui se déroulera à Epernay le 27 janvier 2019 au sein de Pep's in Champagne et celui que nous allons organiser en mars au Carré Tolosan à Cugnaux. Nous proposons également aux entreprises **d'expérimenter le télétravail** (une expérimentation qui comprend un accompagnement et des évaluations) dans les Relais d'Entreprises les plus proches des habitations des salariés.

Serge JAMGOTCHIAN

¹ <https://www.gouvernement.fr/transports-un-projet-de-loi-pour-penser-les-mobilites-de-demain>

² <https://www.lecese.fr/travaux-publies/avant-projet-de-loi-sur-les-mobilites>

³ <http://www.relais-entreprises.fr/edf-et-relais-dentreprises-sassocient-pour-encourager-le-teletravail-dans-les-tiers-lieux-grace-aux-certificats-deconomie-denergie/>

ACTUALITÉS DU RÉSEAU

RURALITIC 2018



Pour notre 4ème année consécutive de présence, nous avons pu échanger avec Les Ministres de la Cohésion des Territoires. Une rencontre qui a été suivie d'une réunion de travail fin décembre avec le Directeur de Cabinet en présence de Denis Lourdelet, Maire de Carignan et Alain Delatour, Ambassadeur de Relais d'Entreprises dans les Ardennes.

RELAIS D'ENTREPRISES invité du Club Réussir (Nord de Toulouse)



Afin de promouvoir le réseau des affiliés sous l'influence de Toulouse Métropole nous avons été invités lors de la réunion consacrée à la présentation du programme COMMUTE. Un dispositif visant à réduire les déplacements pendulaires des 70.000 salariés du Nord de Toulouse

NOUVELLE LEVÉE DE FONDS

Afin de financer notre ambition et bénéficier de l'expérience d'autres chefs d'entreprises, la SAS Relais d'Entreprises a procédé à une nouvelle levée de fonds. Dominique VALENTIN tout en restant majoritaire au capital est à présent entouré de 20 associés.

Vu au Journal de 13h00 sur France 2



Le premier Relais d'Entreprises du Volvestre et ses locataires ont été mis à l'honneur début octobre. Un grand merci à sa gérante Dominique AUMONT pour avoir en toute (et trop grande) discrétion orchestré ce reportage.

Lien : <https://youtu.be/pMxE-Y2ZJr0>

Ils nous rejoignent

- Le CISE à Vitreux Mohlain (08) www.ardennesrivesdemeuse.com
- OCW coworking de Brignais (69) www.ocw.fr
- Au COWORK de Bussy (77) www.au-cowork.com

car ont été séduits par le réseau Relais d'Entreprises.

Ils nous font confiance

- Commune de Carignan (Ardennes)
- CC Du Pays des Achards (Vendée)
- CA Arch Agglo (Drôme Ardèche)
- CA Nord Grande Terre (Guadeloupe)

et ont sollicité le pôle Étude afin de dimensionner des tiers Lieux sur leur territoire.

